

MAIRIE DE VARS

LOCATION A L'ANNEE

La Commune de VARS met en **location à l'année** un logement social dans l'ancienne école de Sainte-Marie, près de la Poste.

Ce logement, conventionné avec l'Etat, donne droit au bénéfice de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Description du logement :

Situation	Type	Surface	Loyer	Annexe
Rez-de-chaussée	T2	43 m ² habitables	279 € / mois	Cave

Ce logement est loué non meublé, avec salle de bain et cuisine aménagées.

Conditions de Ressources :

Ce logement est attribué à des familles dont les revenus n'excèdent pas les plafonds de ressources prévus dans le Code de la Construction et de l'Habitation pour l'attribution des logements sociaux.

A titre indicatif, les plafonds suivants (2020) à comparer avec le dernier avis d'imposition sont les suivants :

Catégories de ménages	Plafonds de ressources
1 personne seule	20 870 €
2 personnes (sans personne à charge)	27 870 €
jeune ménage (sans personne à charge)	33 516 €
personne seule + 1 personne à charge	33 516 €

Inscription pour l'attribution du logement :

Si vous êtes intéressé, que vous remplissez les conditions de ressources pour l'attribution de logements sociaux, vous pouvez déposer une demande à la Mairie.

Cette demande doit comprendre une lettre de motivation accompagnée d'une copie du dernier avis d'imposition des personnes composant le ménage.

Date limite : 30 novembre 2020.

VARs, le 12/10/2020

